



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 03 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 27 mars 2025 s'est réuni à la mairie de Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Dominique TALLEDEC, Eric BAINVEL, Alain CHAUVET, Michelle DEQUIDT, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Séverine SANCEREAU, Annick VAILLANT

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Matthieu ANNEREAU, Valérie AUDEGOND, Gérald CRESPEL, Martine LE BAIL, Joël MOSSET, Marie-Line RABILLER, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

Farida REBOUH à Alain CHAUVET
Guylaine YHARRASSARRY à Evelyne ROHO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DÉLIBÉRATION 2025-04-10

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2025 – BUDGET PRINCIPAL

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044 Identifiant de l'acte : 044-264400342-20250403-20250410-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/04/2025
--	--

DÉLIBÉRATION 2025-04-10

OBJET : BUDGETS PRIMITIFS 2025 – BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Dominique TALLEDEC

Vu le débat d'orientations budgétaires du 4 février 2025 portant sur le budget 2025, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le Budget Primitif 2025 du C.C.A.S. comme le précisent les tableaux ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

Chapitre budgétaire	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	524 491.00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 183 095.00 €	
65	Autres charges de gestion courante	156 650.00 €	
67	Charges Exceptionnelles	300.00 €	
042	Opérations d'ordre	21 478.78 €	21 478.78 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		506 134.00 €
74	Dotations, subventions et participations		2 351 272.00 €
75	Autres produits de Gestion Courantes		7 030.00 €
77	Produits exceptionnels		100.00 €
TOTAL		2 886 014.78 €	2 886 014.78 €

Section d'investissement

Chapitre budgétaire	Libellé	Dépenses	Recettes
20	Immobilisations Incorporelles		
21	Immobilisations Corporelles	15 626.27 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	1 000.00 €	
27	Autres immobilisations financières	1 000.00 €	
10	Dotations, Fonds divers et réserves		26.27 €
13	Subvention d'investissement		15 000.00 €
16	Dépôts et cautionnements reçus		1 600.00 €
27	Autres immobilisations financières		1 000.00 €
040	Opération d'ordre	21 478.78 €	21 478.78 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
TOTAL		39 105.05 €	39 105.05 €

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter le budget principal du CCAS au niveau du chapitre globalisé.

TOTAL DU BUDGET PRINCIPAL : 2 925 119.83 €

- Fonctionnement : **2 886 014.78 €**
- Investissement : **39 105.05 €**

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

Pour ampliation,
Le Président du CCAS

Bertrand AFFILÉ